

*Les subsides*

**M. le vice-président:** Les autres questions sont-elles reportées?

**Des voix:** D'accord.

Selon les chiffres présentés par mon ministre, l'honorable John Roberts, à une récente réunion de la section du centre de l'Ontario de l'Institut forestier du Canada, les États-Unis ont environ un ingénieur forestier pour 8,000 hectares de forêt; la moyenne mondiale est de un pour 12,000 hectares, mais le Canada n'en a qu'un pour 80,000 hectares.

• (1510)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—  
L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Riis:

Que le gouvernement réagisse à la crise qui sévit dans le secteur forestier en

1) créant un nouveau ministère des Forêts qui serait chargé de faire progresser l'industrie forestière du Canada;

2) convoquant le plus rapidement possible une conférence des ministres fédéraux et provinciaux compétents afin d'étudier les défis auxquels est présentement confronté le secteur forestier.

**M. le vice-président:** Il restait environ une minute au député de Prince George-Peace River (M. Oberle) pour terminer son discours.

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Monsieur le Président, je profiterai du peu de temps qui me reste pour résumer ce que j'ai dit avant 1 heure. Dans son discours, le ministre a confirmé et admis que les gouvernements fédéral et provinciaux ont tendance à retarder ce qu'il a appelé les efforts importants entrepris pour sauver nos forêts ainsi qu'à différer les décisions à prendre pour éviter la crise qui menace notre industrie forestière.

J'ai également fait remarquer à la Chambre qu'à l'instar d'un de ses prédécesseurs, sous un autre gouvernement libéral, le ministre actuel met des bâtons dans les roues du Service canadien des forêts. La nomination d'un sous-ministre adjoint, en 1979, est une initiative que l'on doit au gouvernement conservateur, aussi éphémère qu'il ait pu être. Nous constatons que ce sous-ministre adjoint a, une fois de plus, démissionné parce que rien ne l'encourageait à poursuivre, par l'entremise du Service canadien des forêts, des objectifs qui seraient pourtant très payants pour tous les Canadiens.

Le gouvernement a mal établi ses priorités, et ce sont les générations futures qui subiront les conséquences de l'effondrement de notre industrie forestière.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré. La Chambre consent-elle à l'unanimité à le laisser poursuivre?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. Fulton:** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député de Prince-George Peace River (M. Oberle). Sans doute est-il au courant du discours que Les Reeds, du Service canadien des forêts, a fait il y a un peu plus d'un an. Il déploierait les mesures prises jusque-là par le ministre de l'époque. Il a dit notamment:

Compte tenu des propos qu'il vient de tenir, j'aimerais que le député nous dise de combien il accroîtrait et les effectifs et le budget du Service canadien des forêts en lui rappelant qu'il a déclaré lui-même, en Colombie-Britannique, la semaine dernière qu'il voudrait qu'on mette au moins 60,000 fonctionnaires à la porte dès que le parti conservateur prendra le pouvoir.

**M. Oberle:** Monsieur le Président, je répondrai volontiers à cette question. En passant, je signale au député que ses statistiques sont un peu inexactes. La Suède, la Norvège et les États-Unis comptent ensemble un garde forestier par 15,000 hectares de forêt alors que nous n'en n'avons qu'un seul par 450,000 hectares.

Si le peuple demandait aux conservateurs de prendre les rênes du pays, mon collègue devrait alors savoir que nous aurions un tout autre ordre de priorités. Nous considérons que les forêts, les mines, les pêches et l'agriculture sont les secteurs productifs de notre économie. Nous n'attendrions pas davantage avant de prendre certaines décisions pour que les générations futures ne soient pas privées des avantages que peuvent leur offrir nos ressources naturelles. Nous fixerions autrement notre ordre de priorités.

En 1960, le gouvernement conservateur a créé un véritable ministère des Forêts qui comptait jusqu'en 1966, 2,000 personnes au Service canadien des forêts qui s'occupaient de recherche et de développement, du reboisement ainsi que de la protection de nos forêts, tous des domaines qui relèvent à bon droit du gouvernement fédéral. Le député n'ignore certes pas que le Service canadien des forêts ne compte plus que 1,000 employés actuellement. Il existe une compagnie aux États-Unis qui fait plus dans le domaine de la recherche et de la génétique forestières que tout notre Service canadien des forêts. Nous modifierions cette situation du tout au tout. Nous renforcerions ce service comme nous l'avons fait en 1960 et en 1979. Il y aurait un meilleur moral au ministère qui serait forcément plus productif, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

**M. Fulton:** Monsieur le Président, je me réjouis toujours d'obtenir des réponses de mon collègue du nord de la Colombie-Britannique. Peut-être pourrait-il nous dire avec un peu plus de précision de combien, d'après la politique conservatrice, il faudrait accroître les effectifs du Service canadien des forêts. Faudrait-il les doubler, les tripler, les quadrupler ou les quintupler? Peut-il nous dire s'il croit ou non que 5 p. 100 des recettes suffisent, soit la proportion que lui ont consacrée aussi bien les gouvernements libéraux que conservateurs, et quel pourcentage des recettes fiscales son parti consacrerait directement à la recherche et au développement et au secteur des forêts?